

Granby le 22 novembre 2013,

Le GASP lance la pétition « Mesures pour lutter contre la pauvreté ».

Bien que le Québec se soit doté, il y a une dizaine d'années, d'une loi pour lutter contre la pauvreté, force est de constater que les mesures mises de l'avant par le gouvernement sont insuffisantes pour en percevoir les effets sur le terrain. 750 000 personnes peinent à couvrir leurs besoins de base au Québec ! En Haute-Yamaska, il s'agit de plus 10 700 personnes ! Le Groupe actions solutions pauvreté (GASP) a lancé une pétition afin de guider les actions du gouvernement provincial dans ses objectifs de lutte à la pauvreté. Les repères proposés sont, pour la plupart, également portés par le Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Nous invitons la population québécoise à signer en grand nombre la pétition « Mesures visant à lutter contre la pauvreté », mise en ligne le 22 octobre 2013 sur le site de l'Assemblée nationale et disponible jusqu'au 22 janvier 2014, au lien suivant : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-4405/index.html>. Celle-ci a été parrainée par M. François Bonnardel, député provincial de Granby, afin qu'elle puisse être affichée sur le site de l'Assemblée nationale. Il a accepté cette demande à la suite du dépôt d'un document faisant état de la situation actuelle de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Haute-Yamaska. Vous pouvez prendre connaissance du document au lien suivant : http://www.gasph-y.net/edit/site/index_148_3337317432.pdf.

Selon Nicolas Luppens, coordonnateur du GASP, « les mesures parcellaires mises de l'avant par le gouvernement provincial ces dernières années sont largement insuffisantes pour éliminer la pauvreté. Cette inefficacité s'explique par le manque de vision globale pour vaincre la pauvreté. En effet, peu de mesures s'attaquent aux causes réelles de la pauvreté mais plutôt aux effets engendrés, en grande partie, par les orientations politiques du gouvernement lui-même. Le combat contre la pauvreté doit être intimement lié à la réduction des inégalités sociales ». Dans la pétition lancée par le GASP, les mesures visant à assurer un meilleur revenu aux moins nantis, à éviter des compressions à l'aide sociale, et le maintien du gel de la tarification des services publics sont, entre autres, envisagées pour réduire ces inégalités et apaiser les moins nantis.

En souhaitant que la population québécoise signe en grand nombre cette pétition.

Coordonnateur
Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP)
279 rue Principale, local 311
(450) 378-0990, gaspauvret@yahoo.ca

Membres du Comité 17 octobre du GASP qui initié la démarche de pétition

- Roxana Cledon, Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska
- Aline Fredette, Corporation de développement communautaire de la Haute-Yamaska
- Ginette Gauthier, Cuisines collectives de la Montérégie
- Julie Rivet, L'AZimut
- Josée Stébenne, Entr'elles
- Kim Verreault, Justice alternative et médiation
- Nicolas Luppens et Chantal Beaulieu, Groupe actions solutions pauvreté (GASP)
- Martine Bédard, Dynamique des personnes handicapées Granby et région
- Nancy Melanson, Collectif de défense des droits de la Montérégie
- Any Leduc, RI Le Tandem

Collaborateurs

Atelier 19

Atelier de la clé de Sy

Duo Led Motive

École l'Envolée

Maison des jeunes La Barak

Partage Notre-Dame

Justice Alternative et Médiation

L'AZimut

Service de Police de Granby

Ville de Granby

Tous les membres du Groupe actions solutions pauvreté (GASP)

En plus des dizaines de bénévoles impliqués dans l'activité.